

Délibération portant approbation des projets 2021 dans le cadre de l'utilisation de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Vu le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) ;
- Vu la circulaire n°2019-029 relative à l'application du décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Enssib en date du 3 juillet 2019 fixant la composition de la commission CVEC de l'Enssib.

Le conseil d'administration réuni le 8 mars 2021 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, approuve les projets 2021 dans le cadre de l'utilisation de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) annexés à la présente délibération.

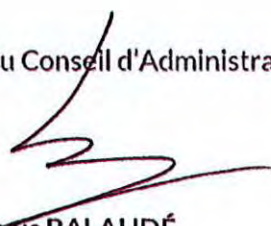
Membres en exercice : 26
Quorum de présence : 13
Votes exprimés : 25
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 1

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

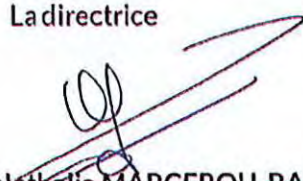
Fait à Lyon, le 8 mars 2021

Le président du Conseil d'Administration

La directrice



M. Jean-François BALAUDÉ



Mme Nathalie MARCEROU-RAME

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) : bilan 2020 et projets 2021

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) ;

Vu la circulaire n°2019-029 relative à l'application du décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Ensib en date du 3 juillet 2019 fixant la composition de la commission CVEC de l'Ensib comme suit :

- la directrice de l'Ensib, qui la préside, (Nathalie Marcerou-Ramel)
- la directrice des études et des stages (Christine Chevalier-Boyer)
- le directeur général des services (Laurent Masson)
- la chargée de mission vie étudiante (Sabine Comte)
- les 2 représentants des étudiants élus au CA (Guillaume Duchier et Clément Devilliers)
- le président du BDE (Tim Carpentier)
- un représentant du CROUS (Chrystèle POUGNAUD, responsable dossier sociale étudiant)
- une personnalité extérieure : un représentant du service vie étudiante de l'UDL (Marina Borel, Coordinatrice du Schéma Directeur de la vie étudiante)

Il est proposé au Conseil d'administration de voter le bilan 2020 et le programme d'actions 2021 suivants.

Ce programme a été élaboré et validé par la commission CVEC de l'Ensib qui s'est réunie le 22 février 2021. Les actions s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la circulaire n°2019-029 CVEC du 21 mars 2019 et le budget constaté pour l'année 2021. Elles tiennent compte du contexte spécifique du public étudiant en formation à l'Ensib (150 étudiants en masters et diplôme d'établissement inscrits administrativement à l'École en 2020 - 2021).

1. Bilan budget global 2020

	2020 CVEC		
	CVEC - Reliquat 2019 (Méd prev + Part vie étud)		4 529,57 €
	CVEC 2020		7 008,02 €
	FSDIE (30%)	Méd prév (15%)	Part vie étud (55%)
Montant 2020	2 102,41 €	1 051,20 €	3 854,41 €
Reliquat 2019	4 896,25 €	970,62 €	3 558,95 €
Total	6 998,65 €	2 021,83 €	7 413,36 €
Parts	Sociale (30%)	Projet (70%)	
A dépenser	2 099,60 €	4 899,06 €	2 021,83 € 7 413,36 €
Délibération 2020-04-22-3 du CA	4 000,00 €	-2 400,00 €	0,00 € -1 600,00 €
A dépenser	6 099,60 €	2 499,06 €	2 021,83 € 5 813,36 €
Dépensé	4 800,00 €	0,00 €	1 665,00 € 1 393,70 €
Reliquat 2020	3 798,65 €	356,83 €	4 419,66 €
			TOTAL 8 575,14 €

		Dépenses	Recettes	Reliquat
FSDIE	part sociale	4 800,00 €	6 099,60 €	3 798,65 €
	part projet	0,00 €	2 499,06 €	
Med. Prev.	Isostéo	150,00 €	2 021,83 €	356,83 €
	Apsytude	1 515,00 €		
Vie etud	Prestal/buffet	1 393,70 €	5 813,36 €	2 090,46 €
	Ordis (3)	2 329,2 €		

2. Bilan actions 2020

Action 1 : prévention alcoolisation

Propositions :

Une action de sensibilisation : contacts pris avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) pour sensibiliser le personnel Enssib en contact avec les usagers

Charte avec le BDE pour organisation d'évènements festifs sans alcool dans l'enceinte de l'école

Acteurs : ANPAA et BDE

Budget envisagé : 0 euros

Budget dépensé : 0 euros

Annulé pour cause de crise sanitaire, aucun évènement festif organisé en 2020

Action 2 : proposer des consultations gratuites auprès d'un psychologue

Proposition :

Convention avec un.e psychologue pour des séances gratuites, à l'extérieur de l'École.

Budget envisagé : 1650 euros

Budget dépensé : 1515 euros (en 2020)

Budget de départ de 3030 euros pour 1 séance en visio par semaine d'octobre à fin juin.

Co-financement du CROUS de 1500 euros.

Au final, 2 avenants pour passer à 2 séances par semaine depuis mi novembre 2020 : 2525 euros

Coût total de 5555 euros dont 4055 euros financés par l'Enssib.

Acteur : APSYTUDE

Partenariat de qualité avec des échanges quasi hebdomadaires avec notre interlocutrice. Gestion des RDV et liste d'attente par l'association. Grande réactivité quand il a fallu augmenter le nombre de séance. Au 15 février 7 étudiants suivis et des retours qualitatifs positifs

Action 3 : proposer des formations au premier secours

Proposition :

Plusieurs sessions de formation "gestes qui sauvent" proposées aux étudiants à chaque rentrée

Budget prévu : 600 euros

Budget dépensé : 0 euro

Acteur : Fédération française de cardiologie Val de Rhône

Annulé pour cause de crise sanitaire

Action 4 : proposer des séances d'ostéopathie gratuites aux étudiants

Proposition :

Convention avec l'école d'ostéopathie de Lyon, 3 lieux à Lyon dont un sur le campus de la Doua

Budget prévu : 150 €

Budget dépensé : 150 €

Acteur : Ecole d'ostéopathie de Lyon

Interlocuteur très disponible et réactif. 50 séances au 15 février et des retours qualitatifs positifs

Action 5 : organisation d'une exposition de photos par les étudiants

Proposition :

Une exposition photo en collaboration avec la direction de la valorisation (DiVa) de l'Enssib en septembre 2020.

Budget prévu : 1592 €

Budget réel : 0 euros

Acteurs : Julia Morineau, DiVa, Enssib (collaboration)

Annulé par délibération du CA du 22 avril 2020 pour réaffecter cette somme aux aides financières aux étudiants

Action 6 : prêt à l'année d'ordinateurs portables

Proposition :

La DSI de l'Enssib prête pour l'heure des ordinateurs portables aux étudiants mais seulement pour 15 jours renouvelables une fois. Envisager le prêt pour la durée de la présence à l'école.

Budget prévu : 2400 euros (3 ordinateurs 800 euros)

Budget dépensé : 0 euro car dépense globale d'investissement de la DSI

Acteur : DSI, Enssib

La DSI a accordé des prêts à tous les étudiants qui en faisaient la demande (50)

Action 7 : accueil buffet JAM (journée d'accueil des masters)

Proposition :

Participer au financement du buffet lors de la journée d'accueil des masters (JAM) de septembre 2020.

Budget prévu : 1500 euros

Budget dépensé : 1 393.7 €

Acteurs : Responsable vie étudiante, assistante de la direction des études (Enssib)

Le repas s'est fait sous forme de panier pic nic individuel dans le respect des règles sanitaires. Ce moment de convivialité a été très apprécié

3. Bilan FSDIE 2020

Part sociale : aides financières aux étudiants

Budget prévu : 6099.6 euros (2099.6 euros réabondé de 4000 euros par délibération du CA du 22 avril 2020)

Budget dépensé : 4800 euros

Commissions du 20 mai 2020 et 25 juin 2020 : 2800 euros

6 demandes ; 4 acceptées (entre 150 et 600 euros)

Commission du 26 novembre 2020 : 2000 euros

7 demandes ; 7 acceptées (entre 150 et 500 euros)

Part projet

Budget prévu : 2499.06 euros

Budget dépensé : 0 euro

4. Budget prévisionnel 2021

	Reliquat 2020			8 575,14 €
	CVEC 2021 - Recettes			6 500,00 €
	CVEC 2021			15 075,14 €
	FSDIE (30%)	Méd prév (15%)	Part vie étud (55%)	
Montant 2021	4 522,54 €	2 261,27 €	8 291,33 €	
Subvention CROUS			1 500 €	
Total 2021	4 522,54 €	2 261,27 €	9 791,33 €	
Parts	Sociale (30%)	Projet (70%)		
Sommes en euros	1 356,76 €	3 165,78 €	2 261,27 €	9 791,33 €
Dépenses engagées	0,00 €	350,00 €	0,00 €	2 525,00 €
A dépenser	1 356,76 €	2 815,78 €	2 261,27 €	7 266,33 €

ACTIONS	COUTS	PART
premiers secours	700 €	Méd Prév.
PS santé mentale	1 500 €	
addictions	900 €	vie étud.
ostéo	200 €	
buffet JAM	2 000 €	
apsytude	3 100 €	
Prec menstruelle	1 000 €	
TOTAL	7 200 €	

5. Propositions d'actions 2021

Action 1 : proposer des consultations gratuites auprès d'un psychologue

Apsyture : 6500 euros pour 2 à 3 séances en visio par semaine,

85 séances en visio de 45 minutes au total durant l'année universitaire (automne 2021 : 3100 euros à régler)

(Une demande de cofinancement sera faite auprès du CROUS)

<http://www.apsytude.com/fr/apsytude/qui-sommes-nous/>

Fiche en pièce jointe

Action 2 : proposer des séances d'ostéopathie gratuites aux étudiants

Isostéo, 200 euros

Séances à volonté dans les différentes écoles, assurées par un étudiant en dernière année

<http://www.isosteo.fr/consulter/>

Action 3 : proposer des formations au premier secours aux étudiants

Fédération cardiologie, 3 sessions pour 700 euros

<https://fedecardio-alpes.fr/les-gestes-qui-sauvent/>

Action 4: prévention addiction

ANPAA (Association nationale de prévention alcool et addiction)

450 euros, action de sensibilisation aux addictions pour les agents de l'Esssib en relation avec le public étudiant

Fiche en pièce jointe

<https://addictions-france.org/la-prevention/offre-prevention-adaptee-publics-secteurs/>

Action 5 : accueil buffet JAM (journée d'accueil des masters)

2000 euros (même si règles sanitaires, formule pic nic individuel)

Voir avec nouveau traiteur

Action 6: proposer des formations au premier secours en santé mentale aux étudiants (PSSM)

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Formation sur 2 jours à 250 euros, envisager 6 étudiants de master 1 soit 1500 euros

3 instituts à Lyon (même prix) PSSM France, L'IRJB, L'INFIPP

<https://www.infipp.com/formation/10670-premiers-secours-en-sant-mentale>

Action 7: installer des distributeurs de protections hygiéniques, lutte contre la précarité menstruelle

Margueritte et cie, 1000 euros, distributeur mis à disposition gratuitement et recharges de protections pour un an

<https://margueritteetcie.com/>

Fiche en pièce jointe

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 8 mars 2021